

Compte-rendu du premier conseil d'école

Jeudi 9 novembre 2017

Présents :

Les enseignants : Mmes Blanchard, Billioud, Bret, Lauer, Marguier, Muller, Pecolo, Rossi, Quézel-Ambrunaz, Viand, Werner et Mr Viand.

Mme Magnen, adjointe à la vie scolaire et à la culture

M.Rey, conseiller municipal

Mmes Aelion, Esteve, Eme, Ezzine, Foliard, Garancini, Gautreau, Lacoste, Politano, Risson, Troccaz et M. Gerard, représentants élus des parents d'élèves

Excusés : Monsieur Ronchail, Inspecteur de l'Education nationale. M. Clerc, Le Maire et Mme Cordelle parent d'élève.

Mr Frerotte, DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale).

1) Fonctionnement de l'école :

- M. Frerotte est absent et pour l'instant non remplacé. Un Délégué Départemental de l'Education Nationale est un élu, bénévole pour 4 ans. Il s'engage à soutenir l'école publique laïque de la république. Il peut venir à tout moment dans l'école. Il a un droit de regard sur l'hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

- Conseil d'école : Le conseil d'école doit avoir lieu dans les 15 jours après les élections. Il se réunit 3 fois par an. Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 29 mars 2018 à 18h00.

- Effectif et répartition des élèves :

Depuis la rentrée 2017, l'école compte 294 élèves (260 en 2016-2017) répartis comme suit :

- 1 CP : 25 élèves (Mr.Viand)
- 1 CP : 26 élèves (Mmes Viand et Blanchard)
- 1 CP : 25 élèves (Mmes Quézel-Ambrunaz et Blanchard)
- 1 CE1 : 25 élèves : (Mme Pecolo)
- 1 CE1 : 25 élèves (Mme Rossi)
- 1 CE2 : 28 élèves (Mmes Billioud)
- 1 CE2 : 29 élèves : (Mme Muller)
- 1 CM1 : 25 élèves (Mme Lauer)
- 1 CM1 : 25 élèves (Mmes Bret et Werner)
- 1 CM2 : 31 élèves (Mme Marguier)
- 1 CM2 : 30 élèves (Mme Werner)

-Les élections :

47,53% de participation

Résultat du scrutin : 465 électeurs inscrits

221 votants

13 bulletins blancs ou nuls

-Rythmes scolaires :

M. Le maire a demandé aux Directrices des deux écoles, maternelle et élémentaire de ne pas, durant le 1^{er} conseil d'école, procéder au vote concernant le retour ou non à la semaine de 4 jours. Il souhaite qu'un conseil d'école extraordinaire soit programmé durant la dernière semaine de décembre, au retour des questionnaires adressés aux parents et après le 15 décembre, date du conseil municipal durant lequel M. le Maire « veut apporter une réflexion approfondie avant la prise de décision ».

Les vingt enseignants des deux écoles ont fait part de leur souhait de revenir à la semaine de 4 jours en adressant un courrier à M. Le Maire.

-Le Règlement intérieur : Le règlement intérieur est assujéti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l'inspection académique :

http://www.ac-grenoble.fr/ia73/spip/IMG/pdf/reglt_dptalpour_ctsd.pdf

Il sera distribué mi-novembre, lu dans les classes, signé par les élèves puis signé par les parents.

Les enseignants souhaitent apporter des modifications concernant l'**Article 8** :

Article 8 :

Une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'enseignement est exigée notamment en sport (de vraies chaussures de sport avec un bon maintien...) et sont déconseillés les vêtements taille basse, **les tee-shirts avec inscriptions indécentes**, pas de « ventres dénudés », de tongs, et de chaussures à talons.

Le maquillage, les sticks à lèvres pailletés sont interdits compte tenu du jeune âge des enfants.

A noter, la modification 2013 ci-dessous restera encore cette année **en caractère gras** afin de sensibiliser les élèves et leurs parents.

Article 4 :

Les enseignants ont constaté une nette diminution des retards depuis cet ajout :

« **RETARD : Les portails sont fermés à clef durant les heures scolaires. En cas de retard, l'enfant sera accompagné par l'adulte jusqu'à sa classe, afin d'être remis à son enseignant.** »

Article 11 :

La prise de médicaments : **Aucun médicament ne pourra être confié ou administré sur le temps scolaire hors PAI** (Projet D'Accueil Individualisé) même avec un mot des parents ou une prescription du médecin.

Les élèves souffrant de pathologies chroniques doivent faire l'objet d'un PAI (pour les démarches, se renseigner auprès de son médecin traitant et de la directrice).

-Les intervenants extérieurs :

-Assistante d'anglais : Depuis le 13 octobre Zoé Belyavsky intervient tous les jeudis dans 6 classes : Du CE2 au CM2. Elle est Américaine et restera en France durant 7 mois. Elle est rémunérée par l'éducation nationale.

2) Projets et actions en faveur des élèves :

-Projet d'action éducative et sportive :

-**projet d'école** : le projet d'école est en cours de réalisation. Il est rédigé pour une durée de 3 ans.

7 Axes prioritaires de travail sont définis :

Compréhension en lecture

Résolution de problème

LV

EDD

Education musicale

Education physique et sportive

Socialisation

-Evaluations nationales : fin septembre, tous les élèves de CP et CE2 ont passé les évaluations nationales dans les domaines du français et des mathématiques. L'objectif de ces évaluations diagnostiques est d'identifier les élèves les plus en difficulté.

-LSU (livret scolaire unique) :

- Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire.
- Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième".
- A l'aide d'un code qui sera fourni par l'école, chaque parent pourra suivre les acquis et les progrès de son enfant. Le LSU sera accessible en ligne, via le portail scolarité services.
- Cette année, l'équipe pédagogique a fait le choix de faire un livret par semestre. Il sera donc accessible fin janvier 2018. En l'absence de code, l'école devra faire une édition papier de tous les bilans ce qui représentera un coût supplémentaire.

Célébration du 11 novembre : A cette occasion les élèves de CM2 liront 2 poèmes et chanteront une chanson à capella, ils se joindront aux élèves de 3eme pour chanter la Marseillaise.

Rencontre d'Athlétisme : les 25 et 26 septembre, tous les élèves des classes de CE1 au CM2 ont participé à différents ateliers d'athlétisme à Aix les Bains.

Cross : le 16/10 les classes de Mmes Werner et Bret ont participé au cross d'Aix les Bains. Cinq élèves se sont distingués en remportant des médailles.

Cycle Natation :

Les 2 classes de CP ont participé à un cycle de natation (2séances /semaine) du 12 septembre au 6 octobre.

Le cycle natation pour la 3^{ème} classe de CP aura lieu au mois de juin.

Les classes de CE1 sont en cours de cycle (2séances /semaine) du 16/10 au 30/11/2017.

Rencontre jeux du patrimoine : les 3 classes de CP et les 2 classes de CE1 vont participer à une rencontre inter-école les 19 et 21 décembre à Aix les bains.

Ski : Le mois de décembre sera réservé à la préparation des sorties de ski nordique au Revard (les 2 Classes de CM1 et les 2 classes de CM2 seront concernées) : total : 111 enfants.

La réunion pour les sorties de ski avec les parents accompagnateurs agréés ou non est prévue début décembre. Les sorties sont prévues les mardis AM.

Interventions de la CALB (Grand Lac) : Toutes les classes de l'école bénéficieront des interventions de Grand Lac. En décembre, les messagères du tri, commenceront par les 2 classes de CE1 : tri et recyclage des déchets ménagers, visite du centre de Valespace à Bissy et de l'usine d'incinération.

Opération « partageons notre nature » : En collaboration avec le service espaces verts de la commune, les enfants des 2 classes de CE2 participeront à divers ateliers :

-La 1ere séance a eu lieu le 13/10: projet « de la graine à la graine » : Après avoir récolté des graines, les élèves les ont fait séchées, dans un second temps, ils se rendront aux serres pour procéder aux plantations et aux repiquages).

-31ème Festival de La Biolle et ruralité : Les classes de CP et CM sont invitées le 9 et le 10 novembre au festival de La Biolle pour assister respectivement aux projections des films d'animation : «Tante Hilda », fable écologique et «Minuscule, la vallée des fourmis perdues », adapté de la série télévisée « Minuscule », histoire d'amitié et d'entraide dans le monde des insectes. Les séances de cinéma sont offertes par l'association du festival. Nous remercions Mme Chantal Petit, ancienne enseignante de l'école et coordinatrice ainsi que la municipalité pour le transport.

-Semaine de Solidarité Internationale /ACAPIGA :

Pour la SSI, tous les élèves assisteront à une séance de cinéma:

Mardi 21 novembre, les classes de CP, CE1 assisteront au film : « Sahara », une histoire qui se passe dans le désert et qui aborde le thème de l'exclusion.

Jeudi 23 novembre, les classes de CE2, CM1 et CM2 iront voir le film : « Lion », histoire bouleversante d'un jeune homme adopté d'origine Indienne en quête de ses racines.

La séance coûte 2€50, la commune donne une participation de 1€50, il restera donc 1€ qui sera prélevé sur les 28€/enfant de l'APE (Aucune participation ne sera demandée aux familles). Les transports sont pris également en charge par la commune.

-Activités pédagogiques complémentaires APC :

Les APC sont organisées par groupes restreints d'élèves pour une aide aux élèves en difficulté, une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. Les APC ont débuté le 18/09/2017.

Cette année, les APC durent 40 mn et se déroulent tous les jours : De 11h30 à 12h10.

-Les études surveillées : Les études surveillées organisées par la commune ont été reconduites les mardis et/ou jeudis d'une durée de 1h encadrée par des professeurs des écoles et Mme Pogue (contractuelle de l'éducation nationale). Tous les élèves de toutes les classes peuvent y participer.

Cependant, les enseignants tiennent à préciser aux parents que l'aide aux devoirs n'est pas une aide personnalisée et que l'intégralité des devoirs n'est pas forcément traitée, il est donc conseillé de contrôler la lecture ou les leçons.

-Scolarisation des enfants porteurs de handicap AVS :

Dès la pré-rentrée, 2 AVS, Mmes Neffati et Mora ont été affectées sur l'école. Elles sont présentes 20h et s'occupent de trois enfants (en classe de CP, et CM1). Deux intervenantes INJS (5h30) sont également présentes dans l'école pour accompagner 1 enfant en classe de CM2.

3) Autour de l'école, amélioration du cadre de vie, sécurité :

-Sécurité

Alerte incendie:

La première alerte incendie s'est déroulée le mercredi 15 septembre à 9h45. Pour cette première alerte, toute l'équipe enseignante ainsi que les élèves étaient prévenus. L'évacuation totale des 11 classes a duré 2 mn 40. Le rassemblement, le comptage des élèves et des adultes se font sur le plateau sportif.

Observations : La 11ème classe (2ème étage) a été la dernière à évacuer. Du fait d'une classe supplémentaire, 5 classes évacuent par l'entrée principale ce qui crée un effet « entonnoir ». Une autre répartition est d'ores et déjà repensée pour le 2ème exercice.

-PPMS : après avoir sensibilisé les élèves dans les classes, un exercice « attentat intrusion » a été réalisé le 14 octobre en présence de M. Jacquot-Voirol, Brigadier et responsable du service de la Police Municipale de Grésy-sur-Aix, de Mme Prévosto ASVP (agent de surveillance de la voie publique) et M. Kindermann, gardien de l'école.

Le timing de simulation de l'exercice a été établi comme suit :

9h30 : déclenchement de l'alerte par la directrice avec le dispositif arrêté lors de la préparation de cet exercice en conseil des maîtres (corne de brume).

De 9 h30 à 9h40 : Mise à l'abri en silence : s'enfermer, s'allonger et se cacher.

A 9h40 : Levée de l'alerte

Observations : M. Jacquot-Voirol fait remarquer que l'école ne dispose pas de sortie qui permettrait éventuellement d'évacuer discrètement à l'arrière du bâtiment. La clé ouvrant le portillon donnant l'accès côté collège a été remise à la Directrice et une issue supplémentaire côté nord a été suggérée à la municipalité.

-Avancement du projet « équipement numérique des classes » :

Comme convenu, durant l'été, toutes les classes ont été câblées. Les ordinateurs de la salle informatiques ont été distribués dans les 11 classes. Trois classes (Classes de Mmes Pecolo, Muller et M.Viand) seront équipées de vidéo projecteurs interactifs, ainsi que de tableaux adaptés. Les autres classes seront équipées ultérieurement. Un projet d'équipement de deux classes mobiles (valises comprenant 15 tablettes numériques, borne wifi, ordinateur portable pouvant interagir avec les vidéoprojecteurs) est en cours. Une subvention de 8000€ délivrée par l'Inspection Académique a été obtenue suite à un dossier constitué par M. Viand. Ce qui représente 50% du coût global, soit 16000€ minimum.

- Mutualisation de la salle plurivalente :

Mme Viand précise à nouveau que cette salle est très utilisée par les 11 classes (motricité, musique, anglais, projection, réunion, lieu de représentation, répétition, repli en cas d'intempéries ou canicule...). Durant une réunion le 15 juin dernier, Mme Viand avait affirmé que depuis de nombreuses années cette salle a toujours été à la disposition de la bibliothèque pour des temps forts (exposition, projection et lecture théâtralisée). La bibliothèque dispose de cette salle les mercredis AM et samedis matin (temps scolaire) et à plein temps durant les vacances scolaires.

Mme Magnen précise que l'exposition BD (prévue tout le mois de mars et en attente de confirmation) est finalement reportée à l'année prochaine.

- Travaux et amélioration du cadre de vie :

Une demande a été faite concernant l'insonorisation du vide (caisse de résonance, nuisance sonore) qui sépare le plafond du bureau de la directrice et le plancher de la 11^{ème} classe.

Un point d'eau dans la 11ème classe avait été également demandé. Les sanitaires et les éviers se trouvent très éloignés de la nouvelle classe. (à l'extrémité du ½ étage inférieur).

4) Questions des parents :

-Est-il possible décaler les sorties des 3 classes de CP afin que les parents repèrent leur enfant rapidement ?

Réponse : Il est vrai que cette année du fait du nombre sans précédent de CP (76), les premières sorties furent très difficiles à gérer. Mme Viand précise qu'un portail est destiné exclusivement aux élèves de CP et que sur ses temps de décharge, elle se trouvait « en renfort » de ses collègues ; Il est demandé aux parents de ne pas s'approcher trop près des portails pour plus de visibilité.

-Pourquoi les informations données lors de l'agrément piscine (accès des parents dans les bassins et doublette de parents en responsabilité sur un groupe) sont-elles différentes de celles données par les enseignants ?

Réponse : Il faut distinguer les cycles piscine maternelle des cycles piscine élémentaire. En effet, les enseignants de l'école souhaitent que les adultes restent sur le bord afin de laisser une plus grande visibilité aux MNS de surveillance. Il est toutefois possible d'aider un enfant dans l'eau lorsque ce dernier est en difficulté (enfant phobique ou enfant en situation d'handicap).

Les groupes en autonomie sont confiés à des parents agréés ayant des compétences sportives ou une expérience lors des cycles précédents.

-En début d'année, un parent s'étonnait de trouver le portail ouvert :

Réponse : Les enseignants ont changé leur habitude, dorénavant, les élèves entrent par le portail de droite, ce portail se ferme à clé automatiquement quand il est poussé, c'est-à-dire à 8h30 et 13h30, évitant ainsi tout oubli.

-Est-il possible de faire rentrer les enfants quand il fait froid, après le repas lors de la pause méridienne ?

Réponse : Voire avec M.Diche, responsable de l'organisation du restaurant scolaire et les disponibilités du centre omnisport.

- Les parents qui finissent à midi, peuvent-ils récupérer leur enfant vers 12h10, ce qui permettrait d'alléger le nombre toujours croissant des enfants inscrits à la cantine ?

Réponse : La somme que payent les parents pour laisser les enfants à l'école durant la pause méridienne comprend le repas et la garde, actuellement, il n'est possible de laisser son enfant uniquement pour la garde.

Remerciements à :

-La commune de Grésy sur Aix pour son importante aide financière tant pour les fournitures scolaires que les transports et différentes activités. Cette année un budget exceptionnel de 10225€ a été alloué pour le renouvellement des manuels scolaires.

-L'APE pour son engagement dans toutes les manifestations organisées pour aider financièrement nos projets. Pour l'année 2017/2018 l'APE a effectué le versement de 28€/enfant.

Christine Magnen,
Adjointe vie scolaire et culture

Viand Sylvie,
Directrice

Le deuxième Conseil d'école se tiendra **le jeudi 29 mars à 18h00.**

NB : Ce compte-rendu est disponible sur le site de la commune de Grésy/Aix : <http://www.gresy-sur-aix.fr/ecole-elementaire.html>